

## CR conseil d'école extraordinaire du 24 mai 2019

### Ordre du jour : votes du conseil d'école pour une nouvelle organisation du temps scolaire sur 4 jours.

personnes présentes : Mr Lefrançois(P E), Mme Bordallo(P E), Mme Alberich(P E), Mr Marco( Ens.), Mr Mennebeuf(Ens.), Mme Largier (Ens.), Mr Chaubet (élu), Mme Basset (élu), Mme Andrieu, (élu), Mr Huillet (président du SIVE), Mme Roméra (élu)

personnes absentes : Mr

personnes excusées : mme Houadec IEN

Comme le permet le *décret n°2017-1108 du 27 juin 2017*, la proposition d'une nouvelle organisation du temps scolaire sur 4 jours sans révision du PEDT est soumise au vote.

Membres de droit : 3 voix enseignants, 3 voix parents d'élèves, 3 voix élus, 1 voix président SIVE

#### VOTE 1 :

Pour la modification des rythmes scolaires avec un passage à 8 demi-journées à la rentrée 2019 : 10 voix (membres de droit présents)

ABSTENTION : 0

CONTRE une organisation du temps scolaire sur 4 jours : 0

POUR une organisation du temps scolaire sur 4 jours : 10

Suffrages exprimés : 10

0 % CONTRE 100 % POUR

#### VOTE 2 :

- Le choix des horaires après délibération ( sous réserve d'acceptation par les élus d'une cantine pour les élèves de Camon)

CAMON : 9h00 -12h00 et 13h30 -16h 30

St QUENTIN la TOUR : 8h45-11h45 et 13h45-16h45

LAGARDE : 8h50-11h50 et 13h50-16h50

- Le choix des horaires après délibération ( sous réserve de refus par les élus d'une cantine pour les élèves de Camon)

CAMON : 9h00 -12h00 et 14h00 17h00

St QUENTIN la TOUR : 8h45-11h45 et 13h45-16h45

LAGARDE : 8h50-11h50 et 13h50-16h50

Pour les nouveaux horaires après passage à 8 demi-journées à la rentrée 2019 : 10 voix (membres de droit présents)

ABSTENTION : 0 voix

CONTRE les nouveaux horaires sur 4 jours : 0 voix

POUR les nouveaux horaires sur 4 jours : 10 voix

Suffrages exprimés : 10

% CONTRE 100 % POUR

Le conseil d'école du RPI Camon/St Quentin/Lagarde saisit donc le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale afin qu'une modification des rythmes scolaires soit mise en place pour la rentrée scolaire 2019.

le président de séance

D. MARCO



le secrétaire de séance

E. MENNEBEUF

